

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

1. Coordonnées personnelles

L'adhésion au Tennis club de Malesherbes entraîne de facto l'adhésion du membre au comité départemental du Loiret, à la ligue de tennis du centre et à la fédération française de tennis. Par conséquent, le club, le comité la ligue et la FFT (Fédération française de tennis) pourront être amenés à utiliser les données personnelles - notamment l'adresse électronique - communiquées par le membre, pour les besoins de l'organisation de l'activité fédérale (notamment l'envoi de tout courrier non sollicité lié à la gestion des services attachés à l'adhésion au club et/ou à l'acquisition de la licence FFT, l'organisation des compétitions fédérales, la gestion des membres des associations, etc...). A cette fin, les informations collectées seront susceptibles de donner lieu à un traitement informatique par le club, le comité, la ligue et la FFT.

Sous réserve de l'accord du membre du club, le comité, la ligue et la FFT pourront éventuellement réutiliser ces informations - notamment tout courrier non sollicité, électronique ou non, ne concernant pas directement l'organisation de l'activité fédérale - et pourront également être amenés à les transférer à titre onéreux ou gratuit à leurs partenaires commerciaux respectifs.

A cet égard, merci de bien vouloir cocher l'une et/ou l'autre des cases ci-après :

- Je consens à l'utilisation de mon adresse électronique à des fins autres que celles liées à l'organisation de l'activité fédérale
- Je ne souhaite pas que les informations me concernant - hors l'adresse électronique - soient utilisées à des fins autres que celles liées à l'organisation de l'activité fédérale ;
- Je ne souhaite pas que les informations me concernant fassent l'objet de transferts à titre gratuit ou onéreux

2. Droits et devoirs

En tout état de cause, conformément à l'article 39 de la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le membre dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données le concernant. Pour l'exercice de ces droits, le membre est invité à s'adresser par courriel à tennis.malesherbes@gmail.com ou par courrier postal au Tennis club de Malesherbes, rue des collèges, 45330 Malesherbes. Il peut également s'adresser à la FFT (fft@fft.fr / 2 av. Gordon Bennett - 75016 Paris).

Le membre peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données le concernant.

Le membre trouvera des informations sur ses droits et devoirs sur la protection des données individuelles sur le site de la commission nationale de l'informatique et des libertés (www.cnil.fr)

Je soussigné(e),
représentant(e) légal(e) de

- Reconnaît que l'adhésion au club de Malesherbes entraîne l'acceptation du règlement intérieur de celui-ci et des statuts et règlements de la FFT
- Reconnaît avoir conscience des risques inhérents à la pratique sportive et avoir été informé et pris connaissance des garanties d'assurance proposées avec la licence
- Reconnaît avoir été averti de l'intérêt de souscrire des garanties complémentaires proposées par la FFT afin de bénéficier d'une meilleure indemnisation en cas de dommage corporel
- Atteste être en possession d'un certificat médical datant de moins d'un an et de non contre indication à la pratique du tennis, y compris en compétition
- Autorise le club de Malesherbes, pour sa communication interne et/ou externe, à utiliser, pour la saison 2019/2020, l'image de la personne, objet de la présente fiche, et cela sur tout type de support (notamment sur le site internet ainsi que le Facebook du club).

Date :

Signature :